

PARCOURS PAYS DE VENCE GATTIÈRES AU FIL DE L'EAU

À LA DÉCOUVERTE
DU PATRIMOINE
HYDRAULIQUE



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



SOMMAIRE

4 HISTOIRE D'UNE RESSOURCE ESSENTIELLE

L'eau, entre partage et conflits
Six sources et un fleuve pour Gattières

7 BALADE PATRIMONIALE À LA DÉCOUVERTE DES AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES

L'eau dans le village
Cheminement au fil des canaux

19 GLOSSAIRE ET RESSOURCES

Photos de couverture
Village de Gattières.
© Lisaldelsol, Art et Histoire -
Pays de Vence

Fontaine monumentale
place Désiré Féraud.
© J.-P. Garufi, Région Sud -
Inventaire général

Page de gauche
Canal d'irrigation
au quartier des Siouraires.
© J.-P. Garufi, Région Sud -
Inventaire général



HISTOIRE D'UNE RESSOURCE ESSENTIELLE

LA PRÉSENCE DE L'EAU EST BIEN SOUVENT LE FACTEUR QUI DÉTERMINE L'INSTALLATION D'UNE COMMUNAUTÉ DANS UN LIEU DONNÉ. DANS LE TERRITOIRE VALLONNÉ DU PAYS DE VENCE, SI LES COURS D'EAU SONT NOMBREUX, L'APPROVISIONNEMENT HYDRAULIQUE DES VILLAGES PERCHÉS RESTE EN REVANCHE DIFFICILE JUSQU'AU XIX^e SIÈCLE.

À Gattières, les nombreux systèmes d'adduction présents sur la commune témoignent de l'importance du réseau d'eau et des efforts de ses habitants à tirer partie des quelques sources qui s'y trouvent.

L'EAU, ENTRE PARTAGE ET CONFLITS

L'existence d'un réseau hydraulique ancien est attestée dès le XV^e siècle, grâce à la conservation de documents juridiques attestant de plusieurs litiges opposant la communauté de Gattières à son seigneur. Des accords sont conclus en 1483, 1503 et 1516, puis confirmés par une sentence arbitrale signée le 25 avril 1518 par Jacques de Grimaldi, issu d'une branche de la famille Grimaldi de Beuil.

réservée aux moulins en hiver et peut être utilisée par la communauté en été, du 15 mai au 15 octobre, pour l'arrosage. La source de Saint-Martin fait exception puisqu'elle est dédiée à la consommation des habitants, à condition d'être acheminée au village à frais payés, ainsi qu'à l'alimentation de deux abreuvoirs pour les bestiaux. Il est interdit de détourner les eaux des canaux".

Cette décision révèle l'existence, dès cette époque, de plusieurs infrastructures hydrauliques telles que des moulins, des canaux et des abreuvoirs. Elle constitue le socle juridique de l'usage de l'eau à Gattières pour les siècles suivants et est régulièrement confirmée et invoquée en cas de litige.

1. Gattières dans son environnement paysager. Au fond, la plaine du Var.
© Mairie de Gattières

Depuis au moins 1650, un "conducteur des eaux", nommé par les syndics* de Gattières, est chargé de faire appliquer ce règlement. Cette fonction originale, créée pour répondre aux besoins spécifiques de Gattières, a pour objectif d'organiser la distribution de l'eau sur les terrains agricoles, en contrepartie d'une redevance versée par les usagers, calculée selon la durée d'utilisation.

L'économie rurale reposant principalement sur l'exploitation des terres, l'irrigation constitue un enjeu essentiel pour la population. Un vaste réseau de canaux est ainsi mis en place sur une grande partie du

territoire, puis progressivement étendu et modernisé, particulièrement au XIX^e siècle, ce qui permet également d'installer des fontaines, lavoirs et abreuvoirs. L'eau courante est introduite dans les maisons du village en 1924. Dans les quartiers périphériques, elle est acheminée chez les habitants en 1935, grâce à la création d'une conduite forcée sur le canal de la Gravière, provenant du canal du Vegay dans l'Estéron. Cette installation est complétée à la fin du XX^e siècle par un captage dans le fleuve Var, à l'est du village.

SIX SOURCES ET UN FLEUVE POUR GATTIÈRES

Le territoire de Gattières est alimenté par plusieurs sources dont les débits varient fortement selon les saisons. Celles de Saint-Martin et du Pré alimentent le village, celle de la Fontaine irrigue le sud-est de la commune et met en mouvement plusieurs moulins, tandis que les sources de Font d'Eyrard, du Caroubier et de la Fontette desservent les terres agricoles du nord et de l'est par l'intermédiaire du plus long réseau de canaux du territoire communal (plus de 2 km), autrefois dédiés à l'arrosage des cultures de la vigne, de l'olivier, des arbres fruitiers et des fleurs.

Quant au fleuve Var, il a longtemps constitué une frontière naturelle et un espace difficilement exploitable en raison de ses crues. À partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, des travaux d'endiguement sont entrepris et s'achèvent en 1911, permettant de récupérer environ 90 hectares de terres agricoles sur le lit du fleuve. Enrichies par les alluvions, ces terres offrent des conditions particulièrement favorables au développement du maraîchage, des vergers et des pépinières, encore exploités aujourd'hui.



2. Plan topographique du cours du Var, 1759. Extrait du territoire de Gattières et des sources le traversant.

© Archives départementales des Alpes-Maritimes



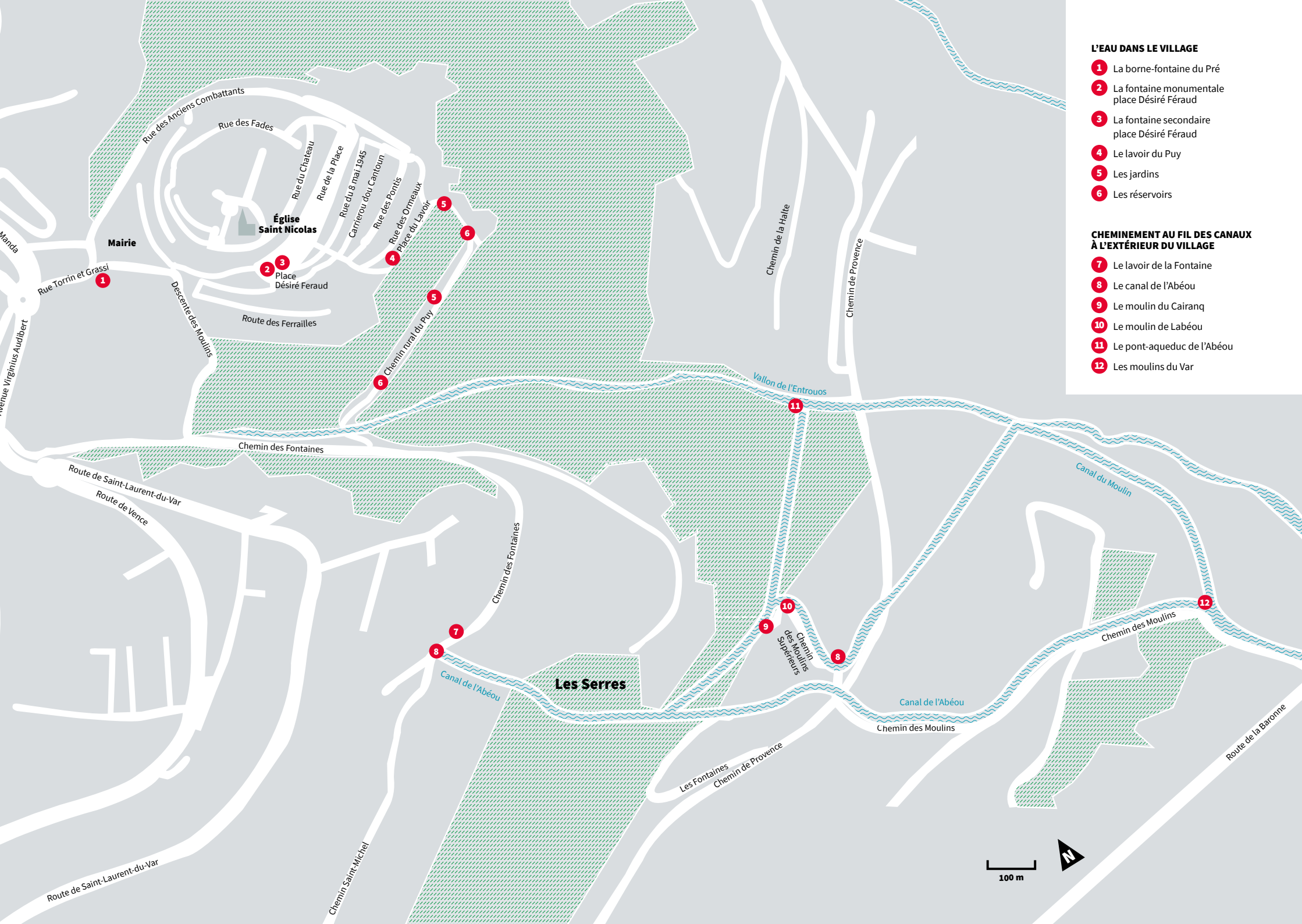
BALADE PATRIMONIALE À LA DÉCOUVERTE DES AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES DE GATTIÈRES

À TRAVERS CE PARCOURS, LE VISITEUR EST INVITÉ À DÉCOUVRIR LES AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES LES PLUS MARQUANTS DU TERRITOIRE. ILS ATTESTENT DE L'IMPORTANCE DE L'EAU POUR L'ALIMENTATION QUOTIDIENNE DES GATTIÉROIS, POUR L'IRRIGATION DES CULTURES ET POUR LE FONCTIONNEMENT D'AMÉNAGEMENTS UTILES À LA VIE QUOTIDIENNE ET À L'ÉCONOMIE RURALE. CES INSTALLATIONS ONT ÉVOLUÉ AU FIL DES SIÈCLES ET TÉMOIGNENT DES BESOINS ET DES PROGRÈS DE LA COMMUNE.



1. Carte postale représentant la Place Désiré Féraud dans la première moitié du XX^e siècle, avec la fontaine monumentale, la fontaine secondaire et son abreuvoir.
Nice : Editions A.D.I.A.
Collection particulière.
© Art et Histoire - Pays de Vence

2. Les installations hydrauliques existantes et disparues dans le village de Gattières.
© J. Vidal, Art et Histoire - Pays de Vence



L'EAU DANS LE VILLAGE

- 1 La borne-fontaine du Pré
- 2 La fontaine monumentale place Désiré Féraud
- 3 La fontaine secondaire place Désiré Féraud
- 4 Le lavoir du Puy
- 5 Les jardins
- 6 Les réservoirs

CHEMINEMENT AU FIL DES CANAUX À L'EXTÉRIEUR DU VILLAGE

- 7 Le lavoir de la Fontaine
- 8 Le canal de l'Abéou
- 9 Le moulin du Cairanq
- 10 Le moulin de Labéou
- 11 Le pont-aqueduc de l'Abéou
- 12 Les moulins du Var



100 m

N

L'EAU DANS LE VILLAGE

Jusqu'au XIX^e siècle, le bourg intra-muros n'est pas desservi en eau. Le canal de Saint-Martin s'arrête 150 mètres avant l'entrée du village et alimente la fontaine de la Gorgue (disparue). Le projet d'acheminer l'eau jusqu'au cœur de Gattières est déjà mentionné dans certaines délibérations communales au XVIII^e siècle. Ce n'est qu'en 1820 qu'il se concrétise grâce à une souscription volontaire des habitants. La source de Saint-Martin, *“dont l'eau est reconnue être la meilleure et la plus limpide”*, y est alors conduite en construisant une canalisation souterraine en terre cuite, permettant ensuite l'installation de plusieurs édicules* dans le village.

1 LA BORNE-FONTAINE DU PRÉ

Peu avant l'entrée du village, cette borne-fontaine a été édifée en 1895, comme l'indique la date gravée sur son fût.

Elle se situe le long du canal de Saint-Martin et du Pré dont elle tient son nom. À l'origine, elle est installée à proximité du rond-point marquant la jonction de plusieurs routes aménagées peu avant (routes reliant Carros, Vence, La Manda et le village de Gattières).

Cet emplacement, jugé idéal car à portée des villageois et des visiteurs empruntant ces axes, marque aussi l'entrée moderne du village, autour duquel se développe un habitat récent et de nouvelles structures communales (école-mairie, place publique). La forme et la hauteur du bassin de cette fontaine lui permettent également d'être utilisée comme abreuvoir. Plusieurs réaménagements postérieurs de la voirie ont nécessité son déplacement à deux reprises.

1. Borne-fontaine du Pré.

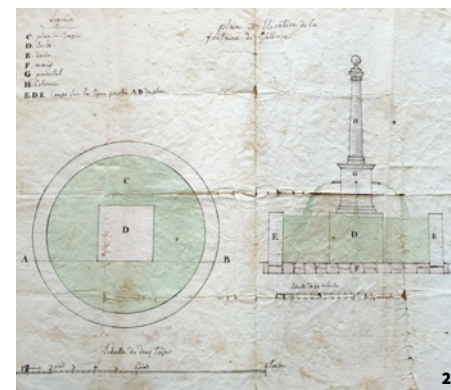
© J.-P. Garufi, Région Sud - Inventaire général

2. Plan et élévation de la fontaine de Gattières dressés par Étienne Goby en 1822.

© Archives départementales des Alpes-Maritimes.



1



2

2 LA FONTAINE MONUMENTALE PLACE DÉSIRÉ FÉRAUD

Cette fontaine (voir la photo de couverture), installée au cœur de la commune sur la place Désiré Féraud, est le symbole du progrès voulu par la municipalité de Gattières et ses habitants. Sa construction est décidée en même temps que celle du canal souterrain acheminant l'eau dans le village.

Dessinée par Étienne Goby, architecte de l'arrondissement de Grasse, cette fontaine ornée est achevée en 1822 (la date a été gravée sur la face ouest du bloc de distribution).

Construite en pierre calcaire de belle facture, la fontaine se compose d'un grand bassin circulaire avec un fût central surmonté d'une colonne moulurée. Chaque face est équipée d'un canon alimentant le bassin en eau. La colonne est couronnée d'un entablement* pyramidal orné d'une boule sommitale.

À noter : à l'exception de la forme du bassin, cette fontaine est identique à la Basse-fontaine de Vence, installée la même année, également dessinée par l'architecte Étienne Goby.

3 LA FONTAINE SECONDAIRE ET LES ABREUVOIRS DE LA PLACE DÉSIRÉ FÉRAUD

Cette petite fontaine a été aménagée en deux phases : entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e, un ou deux abreuvoirs sont installés en complément de la fontaine monumentale ; l'abreuvoir le plus à l'est est ensuite doté de canalisations et de robinets à pression pour être transformé en fontaine en 1915.

Les délibérations municipales indiquent que ce projet est motivé par des raisons d'hygiène *“pour qu'on puisse y laver les légumes car en aucun cas ils ne doivent l'être dans le bassin de la fontaine principale”*. Sur une carte postale datée de 1931, la partie supérieure du buffet d'eau imitant la colonne de la fontaine principale n'existe pas (voir la carte postale page 6).

En 1953, cet élément est attesté sur une autre carte postale. Un robinet supplémentaire a peut-être été rajouté à cette occasion pour alimenter le deuxième abreuvoir.



3

3. Fontaine-abreuvoir.

© J.-P. Garufi, Région Sud - Inventaire général



1

LES BORNES-FONTAINES DISPARUES

Dans le village, se trouvaient autrefois quatre bornes fontaines : rue de l'Ancien Four, rue du Château, rue de la Place et rue des Ormeaux (voir le plan page 7). Elles ont été installées en 1907, à l'époque où l'intégralité des canalisations sont reconstruites en fonte. À l'arrivée de l'eau courante dans les habitations en 1924, elles ne sont plus indispensables. Elles sont supprimées à la fin du XX^e siècle.

1. Le lavoir du Puy.

© K. Valensi, Archives départementales des Alpes-Maritimes

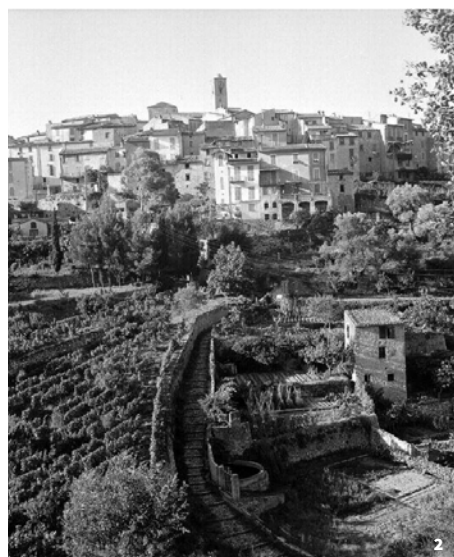
2. Le village de Gattières, ses jardins cultivés et leurs réservoirs d'eau, entre 1938 et 1950.

© M. Sauser, Archives départementales des Alpes-Maritimes.

4 LE LAVOIR DU PUY

Ce lavoir, construit en 1930, remplace un précédent bassin de lavage beaucoup plus modeste qui se trouvait à 15 mètres en amont et qui portait le nom de la place du Puy. Celui-ci, construit en 1825, soit trois ans après l'arrivée de l'eau au cœur du village, est détruit entre 1905 et 1913, en raison de son état de dégradation et d'insalubrité. Le four à pain communal, aujourd'hui réhabilité en maison, a été construit sur son emplacement en 1924.

Les lavandières, obligées de se déplacer jusqu'au lavoir de la Fontaine à 400 mètres du village, réclament régulièrement la construction d'un nouveau lavoir dans le bourg. Ce n'est qu'en 1931 que ce projet se concrétise. Le nouveau lavoir du Puy se compose d'un grand bassin rectangulaire construit en béton et recouvert d'un ciment lisse. Le bassin est séparé en deux compartiments : le plus grand pour laver le linge et le plus petit pour le rincer. En complément, un troisième bassin, réservé au linge particulièrement sale, est ajouté à l'extérieur.



2

5 LES JARDINS

ET LEUR ALIMENTATION EN EAU

La surverse* des édicules du village est utilisée pour l'arrosage des jardins potagers et autrefois des terrains de vignes, situés en contrebas du bourg, grâce à l'aménagement de canaux dédiés. Ceux-ci sont en ciment, couverts ou non. On les trouve le long des rues et des chemins piétons.

À l'est du village, plusieurs galeries ont été construites sous les terrasses des jardins. L'eau sort au niveau d'une ouverture aménagée dans les murs de soutènement en pierres sèches et rejoint un canal qui longe le chemin jusqu'au vallon de l'Entrouos, au sud du bourg.

6 LES RÉSERVOIRS

En complément des canaux d'irrigation, de nombreux jardins sont équipés de réservoirs permettant de stocker les eaux de pluie et d'arroser les terrains. Certains, déjà figurés sur le cadastre napoléonien* levé en 1833, sont construits en pierre calcaire et enduits à la chaux.

D'autres, plus récents, sont construits en béton. Ils sont le plus souvent de forme rectangulaire, parfois circulaire, et peuvent stocker de grandes quantités d'eau. On en retrouve partout sur le territoire communal, particulièrement dans les zones non alimentées par des canaux d'irrigation.

3. Canal d'irrigation sur le chemin rural du Puy alimentant les jardins en contrebas du village.

© J.-P. Garufi, Région Sud - Inventaire général

4. Réservoir maçonné dans un jardin, situé dans la même zone.

© J.-P. Garufi, Région Sud - Inventaire général

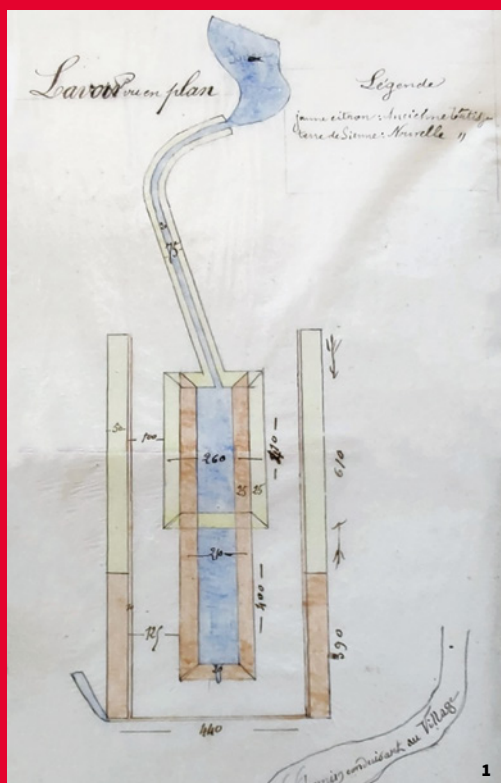


3



CHEMINEMENT AU FIL DES CANAUX À L'EXTÉRIEUR DU VILLAGE

L'ABONDANTE SOURCE DE LA FONTAINE, DITE DE "LA FONT" SUR LES PLANS ANCIENS, SE SITUE SUR L'ANCIEN AXE RELIANT NICE À GATTIÈRES. ELLE SERVAIT DE POINT DE RAVITAILLEMENT POUR LES VOYAGEURS. CETTE SOURCE IRRIGUE TOUTE LA PARTIE SUD-EST DU TERRITOIRE ET ALIMENTE PLUSIEURS MOULINS INSTALLÉS LE LONG D'UN IMPORTANT RÉSEAU DE CANAUX.

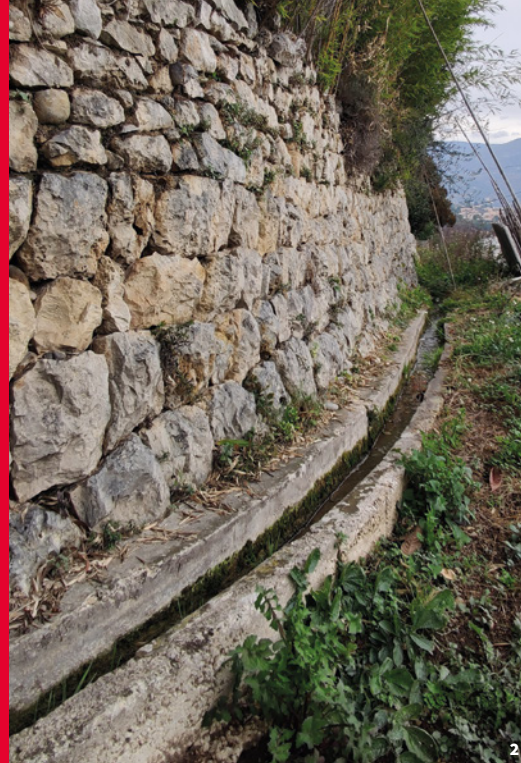


1. Dessin plan exécuté en vue de l'agrandissement et de la réfection du lavoir de la Fontaine en 1886, par le maçon Joseph Champoussin.

© Archives départementales des Alpes-Maritimes

2. Le canal de l'Abéou.

© J. Vidal, Art et Histoire - Pays de Vence



8 LE CANAL DE L'ABÉOU

Ce canal prend naissance au point d'émergence inférieur de la source de la Fontaine et permet d'irriguer environ 25 hectares de terrains et jardins potagers des quartiers de la Fontaine, de la Béou et des Moulins. Il tire son nom du verbe provençal *abéourar* qui signifie "abreuver, mener à l'abreuvoir, arroser".

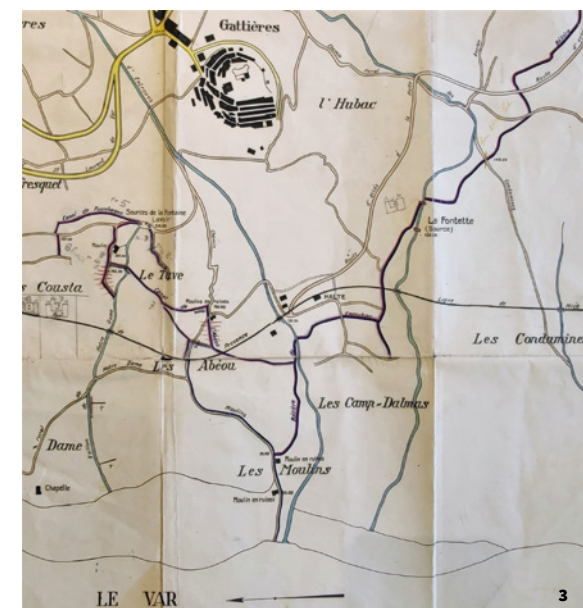
Sa construction remonte sans doute à la fin du Moyen Âge ou au début de l'Époque moderne, puisque qu'il alimente les moulins dont il est question dans l'acte de 1518. Quelques tronçons sont en pierre calcaire, plus rarement, ce sont de simples rigoles creusées en terre battue.

Depuis 1933, la plupart sont cependant cimentés, grâce à un chantier de rénovation mené par la commune concernant la quasi-totalité des canaux, dans l'objectif de limiter les déperditions d'eau et de mieux gérer leur débit.

7 LE LAVOIR DE LA FONTAINE

Ce lavoir a été construit à quelques mètres du point d'émergence supérieur de la source de la Fontaine. Lors de sa construction en 1808, il ne s'agissait que d'un petit bassin (2,5 x 0,7 mètres) protégé par un portique. En 1887, il est rénové et agrandi : un deuxième bassin, trois fois plus grand que le précédent, est ajouté à l'est de celui-ci. Le premier lavoir sert ensuite de bassin de rinçage et le deuxième de bassin de lavage.

En 1913, la toiture est reconstruite en ciment armé et recouverte d'une chape de ciment pour protéger l'édicule en cas d'éboulements de la colline contre laquelle il est adossé. La surverse du lavoir est déviée par des canaux permettant l'arrosage des jardins en contrebas.



3. Extrait du plan général des canaux d'irrigation de la commune de Gattières en 1931, dressé par l'architecte Emile Thillet.

© Archives départementales des Alpes-Maritimes



9 10 LES MOULINS DU CAIRANQ ET DE LABÉOU

Initialement, ces moulins appartiennent au seigneur Grimaldi et sont soumis au droit de banalité*. La commune les rachète en 1791.

Le moulin du Cairanq, utilisé pour la fabrication d'huile d'olive, est reconstruit en 1808. La date portée sur la clé de l'arc de la salle du moulin, bien que refaite récemment, en conserve le souvenir. Le moulin était alimenté par le canal de l'Abéou dont l'aqueduc est encore visible au-dessus du bâtiment du moulin. L'eau se déversait sur une grande roue verticale parallèle au mur-pignon. À l'extérieur, une meule et des bancs de pressoirs sont les témoins de cette activité.

Le moulin de Labéou était réservé à la resse, c'est-à-dire à la fabrication d'une huile de deuxième pression utilisée pour la confection de savon. Cette huile, moins qualitative, est obtenue par la presse du reste des olives concassées, que l'on appelle le grignon noir.

1. Canal de l'Abéou passant devant le moulin de Cairanq.
J. Vidal, Art et Histoire - Pays de Vence

2. Pont-aqueduc de l'Abéou.

© J.-P. Garufi, Région Sud - Inventaire général

Ces deux moulins sont aliénés en 1879 pour permettre à la commune de rassembler les fonds nécessaires à la construction d'une mairie-école. Le conseil municipal motive cette vente par le fait que leur *"emploi pour l'avenir a déjà été reconnu comme parfaitement inutile dans les délibérations de 1878"*, ce qui suppose une baisse de l'activité oléicole. Ils sont ensuite convertis en maisons d'habitation.

11 LE PONT-AQUEDUC DU CANAL DE L'ABÉOU

Ce pont-aqueduc enjambe le ravin de l'Entrouos au quartier de la Béou, permettant au canal de franchir le vallon et d'irriguer les parcelles agricoles situées en rive gauche. Il s'agit sans doute d'une section annexe au canal de l'Abéou créée par les propriétaires des terrains agricoles riverains, vraisemblablement au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle. Il est bâti en pierres calcaires et était autrefois enduit, en attestent quelques lambeaux d'enduits encore visibles. Il ne fait pas partie de la campagne de réfection des canaux d'irrigation communaux de 1933.



2



3

12 LES MOULINS DU VAR

Jusqu'à la Révolution, il existait trois moulins à proximité du fleuve Var qui appartenaient au seigneur de Gattières et à la communauté : le moulin dit du Mitan (qui signifie du milieu), le moulin Neuf du Var et le moulin communal au bord du Var. Seuls deux moulins sont encore visibles dans ce quartier, malgré leur état de ruine très avancé : un moulin à farine et un moulin à huile. Le premier fonctionne jusqu'en 1876, puis est partiellement démoli. Il était activé par une roue hydraulique horizontale installée au sous-sol, mettant en mouvement la meule située au niveau supérieur, encore visible aujourd'hui.

Le second moulin a probablement fonctionné plus longtemps et a même été agrandi au cours du XIX^e siècle pour augmenter ses capacités de production en huile d'olive. Son

fonctionnement diffère du précédent, avec une grande roue verticale installée contre le mur nord, parallèle à la salle du moulin. Les bancs de pressoirs et une meule sont toujours visibles à l'intérieur.

Un canal leur est spécialement réservé, "le canal du moulin", alimenté par plusieurs sources, dont celle de la Fontaine, celle du Caroubier et par l'eau du vallon de l'Entrouos. Ce canal desservait un grand réservoir d'une superficie de 780 m² (aujourd'hui comblé et aménagé en jardin) afin de stocker l'eau pour garantir une production continue.

3. Moulins du Var : au premier plan les vestiges du moulin à huile.

© J.-P. Garufi, Région Sud - Inventaire général



GLOSSAIRE ET RESSOURCES

Cadastre napoléonien : document fiscal qui enregistre les propriétés foncières (bâties et non bâties), utilisé pour collecter les impôts. À partir de 1808-1810, à la demande de Napoléon I^{er}, la France se dote des premiers plans cadastraux normalisés, souvent appelés “cadastre napoléonien”. Ce sont les ancêtres du plan cadastral toujours utilisé aujourd’hui.

Droit de banalité : droit seigneurial obligeant les sujets à utiliser les installations techniques du seigneur moyennant une redevance.

Édicule : petite construction qui ne comprend pas d’espace habitable.

Surverse : écoulement de l’eau par débordement.

Entablement : couronnement horizontal surmontant une colonne qui comprend architrave, frise et corniche.

Syndic : notable chargé de représenter, d’administrer et de défendre les intérêts d’une communauté.

RESSOURCES

Lien vers le site de la Région Sud où a été publié l’inventaire du patrimoine vernaculaire de Gattières



FLASHEZ-MOI

« L'EAU N'EST PAS NÉCESSAIRE À LA VIE, ELLE EST LA VIE. ELLE EST CE QUI RELIE LES HOMMES, LES LIEUX ET LE TEMPS. »

Antoine de Saint-Exupéry, Terre des hommes, 1939.

**Le Pays de Vence appartient
au réseau national des Villes
et Pays d'Art et d'Histoire.**

Il compte 7 communes :

**Coursegoules, Gattières, La Gaude,
Saint-Jannet, Saint-Paul-de-Vence,
Tourettes-sur-Loup et Vence.**

Le label a été officiellement décerné
au SIVOM du Pays de Vence le 1^{er} avril
2025 par le préfet des Alpes-Maritimes,
représentant le Ministère de la Culture.

Le Service Art et Histoire, constitué
d'une équipe de trois agents - une
cheffe de projet, une chargée
d'inventaire et un chargé de médiation -
met en œuvre de nombreuses actions
visant à améliorer les connaissances
du territoire, les transmettre à tous les
publics et participer à la conservation
des patrimoines.

Le ministère de la Culture attribue
le label Ville et Pays d'Art et d'Histoire
aux territoires qui, conscients des
enjeux que représente l'appropriation

de leur patrimoine par les habitants,
s'engagent dans une démarche active
de connaissance, de préservation
et de valorisation.

**Aujourd'hui, un réseau de plus de 200
villes et pays offre son savoir-faire sur
toute la France.**

Renseignements

Service Art et Histoire du SIVOM du Pays de Vence

info-sivom@ville-vence.fr
04 23 20 10 04

Conception

Service Art et Histoire du SIVOM du Pays de Vence,
2026

Coordination et relecture :

Isabelle Bonnet-Piron, Cheffe de projet Art et
Histoire, SIVOM du Pays de Vence

Textes : Julie Vidal, chargée de mission inventaire
du patrimoine culturel, SIVOM du Pays de Vence

Avec le soutien de l'Etat, Direction Régionale
des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Maquette : Laetitia Pons - AE graphiste

Impression : Fac Imprimeur

